

La mise en œuvre du parcours citoyen de l'école au lycée

1. Penser le parcours citoyen – Susciter l'engagement des équipes

Faire adhérer l'équipe à la construction du parcours citoyen nécessite de **partager une vision commune au sein de l'établissement** : il est essentiel que toutes les disciplines et l'ensemble du personnel (équipe enseignante, vie scolaire, administration, agents...) participent à la construction de ce parcours.

Pistes d'action possibles :

- créer des groupes de pilotage avec différents personnels (ne pas se limiter aux enseignants, ni à certaines disciplines),
- impliquer les élèves dès cette étape : CVC / CVL...,
- impliquer les familles.

Point de vigilance : rassurer les équipes sur ce qui **pourrait apparaître comme une mission supplémentaire et chronophage**. Ainsi :

- partir de l'existant : faire un état des lieux de ce qui se fait dans l'établissement (en conseil pédagogique, au sein de comités de pilotage), s'appuyer sur les projets et actions déjà menés dans l'établissement,
- faire un diagnostic permettant d'identifier les atouts et/ou les problèmes, les leviers et/ou les freins au sein de l'établissement.

2. Mettre en œuvre et faire vivre le parcours citoyen

Il est important de rappeler aux équipes les objectifs fondamentaux du parcours citoyen. Il doit se penser à différentes échelles : élèves, classes, écoles, établissements.

On peut, par exemple :

- proposer une thématique mensuelle ou annuelle à décliner par des actions obligatoires et d'autres facultatives ; une base doit être commune à tous autour de laquelle s'articulent des modules facultatifs avec inscription volontaire des élèves afin de bien individualiser le parcours et susciter l'adhésion des élèves.
- valoriser des actions/projets menés par l'élève : organisation d'une journée des talents /des compétences, création/participation à une junior association...

- parvenir à une individualisation du parcours des élèves : nécessité de valoriser ce qui est fait par l'élève dans mais aussi en dehors de l'établissement (collaboration avec maison de quartier, milieux associatifs locaux...).

Il est nécessaire de prendre en compte les **compétences travaillées dans l'évaluation des élèves**, en lien avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture durant la scolarité obligatoire.

Dans cette perspective :

- développer l'auto-positionnement de l'élève sur ses acquis, sur ses compétences,
- assurer la continuité et la progressivité des compétences construites tout au long du parcours de l'élève : entre l'école et le collège ; le collège et le lycée ; au sein d'un cycle. Intégrer régulièrement l'expérience des élèves dans leur parcours citoyen.

D'autres actions sont également possibles :

Fixer des moments fédérateurs au sein de l'établissement : journées de restitution ; journées « ritualisées » correspondant à un moment important de l'éphéméride républicain (journée de la laïcité, commémorations...) - ces journées permettent de fixer des repères dans la mise en œuvre du parcours citoyen ; participer à des concours en lien avec les valeurs républicaines (concours Ligue des Droits de l'Homme...).

Inviter l'élève à porter un regard sur son parcours : par exemple, en faisant avec lui, régulièrement, encadré par un membre de l'équipe éducative, un point d'étape sur son propre parcours.

Développer la pédagogie coopérative / collaborative : démarche de projets pour développer l'esprit de coopération des élèves et faire du commun ; sortir de la classe / des habitudes de la classe.

Travailler l'autonomisation et la responsabilisation des élèves : faire confiance aux élèves, soutenir et encourager leurs initiatives. Par exemple :

- faire connaître et aider les élèves dans l'utilisation d'un outil de suivi (Folios, ENT...),
- permettre aux élèves de gérer le foyer, de les rendre ambassadeurs, tuteurs, médiateurs, de leur laisser l'organisation d'événements ou d'actions.

Ouvrir l'établissement sur l'extérieur pour faciliter la mise en œuvre de projets suscitant l'adhésion des élèves. Dans cette perspective :

- impliquer les familles : journée portes ouvertes...,
- travailler avec des partenaires : associations, Réserve citoyenne, Handisport pour travailler sur les discriminations.

3. Donner une mémoire au parcours citoyen de l'école au lycée

S'appuyer sur des **outils institutionnels variés** :

- bilans périodiques,
- LSU,
- bilans de fin de cycle,
- Folios.

S'approprier l'outil **Folios** :

- faire connaître l'outil au personnel de l'établissement,
- apprendre aux élèves à l'utiliser

Pour le premier degré n'ayant pas encore accès à Folios : développer des **outils** permettant un suivi du parcours.

Rapporteurs :

- **Carole MAILLEY et Jean SAULNIER (formateurs académiques Valeurs de la République)**

Intervenants :

- **Loïc MARTIN, IEN premier degré Besançon 2**
- **Hervé OPAGISTE, proviseur Cité scolaire du Pré Saint-Sauveur, Saint-Claude**
- **Stéphane PINI, principal du collège Les Villanelles, Rougemont**

Animatrice : Roseline LAMY AU ROUSSEAU, IA-IPR Etablissement et Vie Scolaire, membre du groupe académique « Laïcité, valeurs de la République ».